



DIOCÈSE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Service Diocésain du Catéchuménat

Maison Diocésaine – 36 rue de Paris - BP 10055

97461 Saint-Denis Cedex

Tél : 0262 21 00 62

Mail : cure.delivrance@yahoo.fr

Père Rodolphe EMARD
Responsable diocésain

Aux confrères prêtres
et aux accompagnateurs des catéchumènes

Objet : Récollection du 07 février 2021

Chers frères prêtres, chers accompagnateurs,

Le 21 février 2021, pour les catéchumènes en fin de cheminement, il y aura la célébration de l'Appel décisif et l'inscription du nom. Une récollection est prévue pour ces catéchumènes :

Le dimanche 07 février 2021

Paroisse Saint François de Salle

Salle paroissiale

2 rue Père Rognard, 97430 Le Tampon

9h00-15h30

(Sous réserve de l'évolution de la Covid-19 et de ses variantes)

La situation sanitaire liée au Covid-19 nous contraint à accueillir un nombre restreint de personnes afin de respecter les gestes barrières et la distanciation demandée entre les personnes. La salle paroissiale ne peut accueillir que 50 personnes. De ce fait, nous n'accueillerons que les catéchumènes adultes et adolescents (sans leurs accompagnateurs !)

Les parents ou représentants légaux qui déposeront leurs adolescents ne pourront pas tous rester dans la salle paroissiale. Ils seront invités à se recueillir dans l'église, à rester aux alentours des lieux ou à venir rechercher leurs enfants à 15h30. Merci pour votre compréhension.

Nous demandons à chaque participant de ramener son masque et du gel hydroalcoolique. Prévoir son sandwich pour le midi ainsi que de l'eau.

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir demander aux catéchumènes de ramener 10€ en vue de la confection des écharpes violettes. Un reçu leur sera remis lors de la récollection.

Nous vous remercions par avance de communiquer ces informations aux personnes concernées et de bien vouloir respecter les consignes transmises. D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration.

Enfin, nous vous rappelons que pour vivre la célébration de l'Appel décisif et l'inscription du nom, le candidat doit au préalable avoir vécu la célébration de l'entrée en catéchuménat qui a lieu d'ordinaire au début du cheminement (voir *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, pages 36 à 55). Cette célébration n'est pas facultative, elle marque l'entrée en Église et celui ou celle qui demande les sacrements de l'initiation chrétienne acquiert le statut de *catéchumène*. Pour les paroisses qui n'ont pas effectué cette célébration, merci de faire le nécessaire avant la célébration de l'Appel décisif et d'indiquer au SDC la date de cette célébration¹.

Bien fraternellement dans le Christ.

À Saint-Denis, le 27 janvier 2021

Père Rodolphe EMARD

Au nom de l'équipe diocésaine

NB : Pour des raisons d'organisation contraignantes liées à la Covid-19, nous ne pourrions pas accueillir les catéchumènes dont les paroisses n'ont fait aucun retour suite au courrier du Service Diocésain du Catéchuménat à la date du 16 décembre 2020. Pour rappel, l'envoi des différents documents pour l'Appel décisif était fixé au 15 janvier 2021.

¹ ●Fiche entrée en catéchuménat des adultes à télécharger, à compléter et à renvoyer au SDC (garder une copie pour la paroisse) :

<https://kt974.re/wp-content/uploads/2020/11/Adultes-catechumenes-entree-en-catechumenat.pdf>

●Fiche entrée en catéchuménat des adolescents à télécharger, à compléter et à renvoyer au SDC (garder une copie pour la paroisse) :

<https://kt974.re/wp-content/uploads/2020/11/Ados-entree-en-catechumenat.pdf>